



MINISTÈRE  
DE LA SANTÉ,  
*en charge de la prévention*

**Avis d'Appel Public à la Concurrence**

I - Informations relatives à l'acheteur public :

La Polynésie française, pour le compte du Ministère de la Santé, en charge de la prévention, 58, rue des Poilus-Tahitiens, Paofai, BP 611, 98713 Papeete, TAHITI, Polynésie française – Tél. : (689) 40 46 00 25. L'autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché public est le Ministre de la Santé, en charge de la prévention et par délégation la Directrice de la Santé.

II-Objet et caractéristiques principales :

1° Objet : Travaux de réhabilitation et de remise aux normes de l'hôpital d'Uturoa – Phase 4

2° Catégorie de prestations à laquelle se rattache le marché : Travaux

3° Type de marché : Simple exécution des travaux

4° Lieu d'exécution des prestations : Uturoa – Raiatea ISLV

5° Durée : Stipulée dans les documents du marché

6° Variantes autorisées : Non

La langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée : F CFP.

IV – Forme du marché :

**Pour le lot 1 : marché à tranches**

Tranche ferme	Rénovation de la centrale de traitement de l'air (CTA) des blocs opératoires
Tranche conditionnelle	Rénovation de la centrale de traitement de l'air du SSPI, salle de stérilisation, couloir, locaux communs (au plus tard au 1 <sup>er</sup> semestre 2022)

**Pour le lot 2 : marché simple**

VI – Prestations divisées en lots

- Lot 1 : Rénovation de la centrale de traitement d'air (CTA) des blocs opératoires, SSPI, salle de stérilisation, couloir, locaux communs
- Lot 2 : Rénovation de la station d'épuration
- Lot 3 : Remplacement des garde-corps et des aérateurs éoliens

Seuls, les lots 1 et 2 font l'objet de la procédure d'appel d'offres ouvert.

Le lot 3 fera l'objet d'un marché passé sans publicité, ni mise en concurrence conformément à l'article LP 223.6 du CPMP (valeur estimée du lot inférieure à 8 M XPF HT et montant cumulé inférieur à 30 % de la valeur totale estimée de tous les lots).

Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé. Une seule et même entreprise peut candidater sur plusieurs lots.

Les modalités de soumission aux lots et les modalités de leur attribution sont définies dans le règlement de consultation.

## VII – Type de procédure

Appel d'offres ouvert (LP 322-1 de la loi du Pays n° 2017-14 modifiée du 13/07/2017)

## VIII- Conditions de participation – pièces à fournir par les candidats

1. Documents et renseignements relatifs aux capacités professionnelles, techniques et financières des candidats : définis dans le règlement de consultation ;
2. Situation juridique, fiscale et sociale des opérateurs : définie dans le règlement de consultation.

## IX- Critères d'attribution :

Les critères sont mentionnés dans le règlement de consultation (RC) inclus dans le dossier de consultation des entreprises (DCE).

Le DCE est disponible gratuitement sur demande des candidats par mail à : [investissement@sante.gov.pf](mailto:investissement@sante.gov.pf)

## X- Date limite de remise des candidatures et/ou des offres

Remise des candidatures et des offres le **23 mars 2021 à 11h00** au plus tard

Délai de validité des offres : 180 jours

## XI - Conditions de remise des offres et/ou des candidatures

1. Contenu du pli à remettre : défini dans le règlement de consultation.
2. Adresse de remise du pli : définie dans le règlement de consultation.

## IX – Date de publication de l'AAPC

Publication : 23 février 2021

Publication sur les supports suivants : Journal Officiel de la Polynésie française

<https://www.service-public.pf/dsp/appels-offres/>